

## LE CIMETIERE JUIF D'ANNABA EST EN VOIE DE REHABILITATION

### Satisfecit de l'association Mémoire Active Bônoise



Objet naguère de profanations et de dégradations, le cimetière juif d'Annaba est en train d'être réhabilité par les autorités locales, en collaboration avec le consulat général de France à Annaba. A la grande satisfaction de l'association Mémoire active bônoise, depuis la semaine dernière, une trentaine de tombes ont été réhabilitées et le mur d'enceinte restauré.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Bernard Haddad, président fondateur de l'association Mémoire active bônoise, fondée fin 2006 par un collectif de natifs de Annaba et du Constantinois et vouée à la réhabilitation du cimetière juif de Annaba, contacté hier, est furibond. Âgé de 67 ans, ce natif de Annaba, qu'il a quittée en 1956, s'insurge contre un quotidien français qui lui a imputé avant-hier des déclarations dont Bernard Haddad se défend d'être l'auteur. «Ce ne sont pas mes déclarations», a-t-il affirmé, réfutant fermement ce qui a été rapporté de ses dires lors de sa récente visite à la nécropole juive de la capitale de l'est. (...) D'autres membres de cette association et d'autres natifs d'Annaba, non affiliés au collectif, ont exprimé des réactions similaires à celles du président de Mémoire active bônoise, criant à l'amalgame. A contrario, Bernard Haddad a relevé les actions positives engagées par les autorités locales algériennes pour la réhabilitation de ce cimetière, en collaboration avec le consulat général de France à Annaba. Une institution dont le premier responsable, selon notre interlocuteur, «prend à bras le corps cette question», confortant ainsi «le contrat moral» contracté par l'ex-président français, Jacques Chirac, et le président algérien, Abdelaziz Bouteflika. Des actions de réhabilitation ont été lancées en effet depuis une quinzaine de jours. «Ça avance», a indiqué Bernard Haddad, prenant acte de «l'engagement écrit de la wilaya d'Annaba». Déjà, sur les 2 000 tombes du cimetière d'Annaba, naguère en fort état de dépérissement avancé et objet de dégradations et de profanations multiples, une trentaine de tombes ont été restaurées depuis la semaine dernière par les éléments des services techniques de l'APC d'Annaba». Les allées de la nécropole ont été débroussaillées et le mur d'enceinte restauré. A ce propos, Bernard Haddad a relevé l'engagement pris par un entrepreneur local de poursuivre la réhabilitation de cette nécropole, ainsi que la forte implication de la wilaya et la daïra d'Annaba dans le réaménagement du quartier environnant, en vue de le rendre plus «convivial» et améliorer les conditions propices au recueillement. Tout en insistant sur la nécessité de veiller à ne pas toucher aux ossements humains, «j'ai donné instruction en ce sens», a même clamé Bernard Haddad, en rappelant que le déplacement des dépouilles mortuaires étant interdit par la religion hébraïque. Pour le président de Mémoire active, optimiste sur l'issue du projet de réhabilitation, la nécessité s'impose de «fédérer» les volontés et les associations liées à la mémoire de l'Algérie, sans distinction de religion et d'obédience et dans le respect de tous.

C. B.

### **La situation des cimetières juifs**

« (...) Lors de sa visite triomphale à Alger, Jacques Chirac a annoncé la signature d'un accord franco-algérien et le lancement d'un vaste plan de réhabilitation des grandes nécropoles urbaines ainsi que le regroupement de 62 cimetières difficilement récupérables dans des ossuaires. 38 ont été déjà réunis». Et en précisant que «le coût, 1,4 million d'euros, est pris en charge par le ministère français des Affaires étrangères tandis que les autorités locales doivent se charger de l'entretien. Chaque réinhumation donne lieu à une cérémonie solennelle». «A la demande de certaines associations de rapatriés, horrifiées à l'idée que cela finisse par nier la présence française, des stèles commémoratives sont laissées sur les sites. Jusqu'à ici, cette précaution était inapplicable aux cimetières juifs», considère l'auteur. Ce dernier affirme, par la suite, que «l'affaire tourne à l'imbroglio administratif. Toutes les parties concernées s'accordent sur une unique solution : réhabiliter les tombes, les entretenir et les surveiller. Mais durant des mois chacun se renvoie la balle». En citant Nicolas de Lacoste, adjoint au porte-parole du Quai d'Orsay, qui explique que «ces cimetières confessionnels ont un statut particulier : ils sont privés et dépendent des consistoires». Ce qui «est faux», selon un militant associatif pied-noir, cité par le même article, et qui affirme que «cela ne dépend plus de la communauté juive. Il y a déjà les cimetières chrétiens, la France ne veut plus s'occuper des juifs en plus. Mais nos morts ont été enterrés sur un sol français !»

C. B.

<http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2007/11/14/print-2-60869.php>

14 novembre 2007